

ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.1.6 Administration d'une évaluation des apprentissages représentative à l'échelle nationale (a) en 2e ou 3e année ; (b) à la fin de l'enseignement primaire ; et (c) à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire

Définition

Si une évaluation nationale ou transnationale des apprentissages a été réalisée au cours des 5 dernières années en (a) lecture, écriture ou langue et (b) mathématiques aux niveaux concernés de l'éducation.

Une évaluation des apprentissages est un test ou un examen qui mesure les résultats dans des matières sélectionnées des élèves d'un âge ou d'un niveau particulier.

But

La capacité des pays à évaluer l'apprentissage au moyen d'évaluations à grande échelle est essentielle au contrôle de la qualité et de l'équité de l'apprentissage. L'administration d'évaluations nationales des apprentissages est essentielle pour fournir des informations sur les performances des systèmes éducatifs au moins tous les cinq ans.

Méthode de calcul

L'indicateur est exprimé sous la forme d'un simple « oui » ou « non » pour chaque matière et chaque étape de l'éducation.

$LA_{n,s}^t$ = **1, oui** s'il existe une évaluation nationale, régionale ou internationale de l'apprentissage au cours d'une année quelconque entre t-5 et t

= **0, non** autrement

Où :

$LA_{n,s}^t$ = existence d'une évaluation nationale, régionale ou internationale des acquis au niveau d'enseignement n , dans les matières s de toute année ($t-i$) où $0 \leq i \leq 5$.

Interprétation

Les valeurs Oui indiquent que le pays surveille régulièrement les résultats d'apprentissage à un stade donné de l'éducation et dans les matières données. Cela permettra au pays de revoir et d'adapter si nécessaire ses politiques nationales en matière d'éducation et d'apprentissage pour garantir que tous les enfants et jeunes aient la possibilité d'acquérir des compétences de base à chaque niveau d'éducation et dans chaque matière.

Type de source de données

Évaluations des apprentissages.

Désagrégation

Par étape ou niveau d'éducation et par matière.

Données requises

Informations sur la mise en œuvre des évaluations des apprentissages dans chaque matière et à chaque étape de l'éducation dans chaque pays et cartographie CITE par pays.

Les sources de données

Données sur l'administration d'une évaluation à grande échelle provenant d'un échantillon national représentatif provenant des bureaux nationaux d'évaluation des apprentissages, des ministères de

Mis à jour septembre 2022

l'Éducation ou d'autres organismes responsables des évaluations des apprentissages, y compris les organisations régionales ou internationales organisant des évaluations des apprentissages (par exemple CONFEMEN, EQAP, AIE, OCDE, SACMEQ et TERCE).

Assurance qualité

L'ISU gère une base de données mondiale sur l'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base qui comprend un inventaire des évaluations des apprentissages, qui cartographie les évaluations des apprentissages nationales et transnationales au niveau des pays. Les points focaux techniques de l'ISU vérifient la cohérence et l'exhaustivité des données.

Limites et commentaires

Dans le calcul de cet indicateur, les évaluations de langue ou d'écriture sont également considérées comme des types d'évaluations en lecture. L'indicateur ne mesure pas les compétences des enfants mais seulement l'existence d'évaluations dans un pays.